

13 juin 2016 -17:07

Les autorités et le secteur alimentaire main dans la main

Bruxelles, le 13 juin 2016 – La ministre de la Santé publique, Maggie De Block, signait aujourd'hui une Convention Alimentation équilibrée avec FEVIA, la Fédération de l'industrie alimentaire belge et COMEOS, la Fédération pour le commerce et les services. Les entreprises alimentaires, les détaillants, les chaînes de restaurants et les services de cuisines collectives et les autorités visent, avec cette convention, une diminution de 5% de l'apport calorique en réduisant, par exemple, la teneur en sucres et/ou en graisses. En outre, ils veulent aussi optimiser la composition des aliments quand c'est possible en ajoutant, par exemple, plus de fibres ou en réduisant les graisses saturées. Un engagement complémentaire sera examiné l'année prochaine. Au niveau européen, la Belgique est précurseur en proposant un plan concret et bénéficiant d'un large soutien pour aider les consommateurs à adopter des habitudes alimentaires plus saines et équilibrées.

Contribuer à une approche plus globale de la santé

FEVIA, COMEOS et les différents secteurs concernés ont mis au point, en concertation avec le SPF Santé publique, un plan d'approche par catégorie de produit. L'objectif global est de contribuer entre 2012 et 2016/2017 à une réduction de 5 % de l'apport calorique et/ou d'améliorer la composition des produits là où c'est possible. Une infographie (voir annexe) illustre l'approche concrète par catégorie de produit, tant pour les marques de distributeurs que pour les marques propres. La convention prévoit l'année prochaine une première évaluation de l'impact des engagements au cours des cinq dernières années. En fonction des résultats, FEVIA et COMEOS prendront des engagements supplémentaires pour la période allant jusqu'à 2020.

Ministre De Block : « Tout le monde doit prendre ses responsabilités quand il s'agit d'alimentation saine et équilibrée : chaque citoyen, mais aussi le gouvernement et l'industrie. Je tiens à remercier l'industrie alimentaire belge pour son engagement. Cette Convention est une étape importante de notre plan d'action global que nous développons avec les États membres. Un certain nombre de mesures de notre Plan global Nutrition sont déjà bien établies, telles que les équipes nutritionnelles au sein des hôpitaux ou les Hôpitaux Amis des bébés. Les autres pièces du puzzle sont en cours d'élaboration afin que nous arrivions à un bon package de mesures qui permettront à notre population de manger plus sainement et plus équilibré. »

Dialoguer apporte des résultats

La diminution de la prise de calories est possible en adaptant la composition des produits afin qu'ils

contiennent moins de sucres et/ou de graisses, mais également en proposant de plus petites portions et en améliorant la communication vers le consommateur. FEVIA, la Fédération de l'industrie alimentaire, a souligné que cet engagement peut faire la différence pour les consommateurs. « Les entreprises alimentaires belges misent sur la qualité, la diversité et l'innovation, les valeurs clés de Food.be - Small country. Great food. 2 ou 3 entreprises alimentaires en Belgique ont modifié l'an dernier la composition d'au moins un de leurs produits. Grâce à l'innovation le consommateur a plus de choix et peut plus facilement choisir pour une alimentation plus équilibrée. « Nous devons également veiller à maintenir la qualité et le goût que les consommateurs attendent des aliments belges », explique Jean Eylenbosch, président de FEVIA. Pour Chris Moris, directeur général de FEVIA, « Le dialogue et la collaboration entre les autorités et l'industrie alimentaire sont la clé du succès, surtout dans un petit pays comme la Belgique : « Avec la convention sur le sel (2008-2013), nous avons parfaitement réussi : la consommation de sel a diminué de plus de 10%. Le défi de réduire l'apport énergétique est probablement encore plus grand. Mais soyons clairs, avec cet engagement nous continuons à prendre nos responsabilités pour aider les consommateurs à tendre vers un mode de vie sain et équilibré ».

Le consommateur décide

La Convention Alimentation Equilibrée fait partie des efforts des autorités et de l'industrie alimentaire pour aider le consommateur à choisir pour une alimentation saine. Cependant, cet engagement n'est pas une solution miracle : le choix final pour une alimentation équilibrée appartient au consommateur. « Les détaillants jouent un double rôle : ils vendent les produits des autres et en plus ils produisent plus d'un tiers des produits présents dans leurs magasins. Avec cette convention, les détaillants, les chaînes de restaurants et les services de cuisines collectives prennent leurs responsabilités », a déclaré Dominique Michel, CEO de Comeos. « L'information et la sensibilisation sont également cruciales : nous sommes conscients que nous ne pourrions pas résoudre le problème de l'obésité uniquement en ajustant la composition des produits. Un mode de vie sain est une combinaison de facteurs, notamment une alimentation équilibrée et suffisamment d'exercice. Nous nous engageons à y contribuer avec les partenaires, mais rappelons que le consommateur joue également un rôle important. »

Pour plus d'informations :

SERVICE DE PRESSE DE MAGGIE DE BLOCK, MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE PUBLIQUE

Els Cleemput - porte-parole de ministre Maggie De Block

M: +32 475 29 28 77

E: els.cleemput@minsoc.fed.be

SPF SANTÉ PUBLIQUE, SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT

Charlier Vinciane - Porte-parole adjointe

M : +32 475 93 92 71

E : vinciane.charlier@sante.belgique.be

FEVIA

Nicholas Courant - Communication Manager

T: +32 2 432 32 53

M: +32 478 24 31 49

E: nc@fevia.be

COMEOS

M: +32 492 729 370

E: press@comeos.be

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be